



Se passer des pesticides : pourquoi ?



Contre ce fléau, la Ville s'engage et invite les habitants à agir



En plus de polluer l'air ambiant et nos aliments, les pesticides contenus dans les produits de traitement imprègnent le sol, jusqu'à infiltrer les nappes phréatiques.

La qualité de nos ressources en eau est donc menacée. Les exploitants agricoles ne sont pas les seuls à devoir réagir : les particuliers utilisent un dixième des produits chimiques employés dans l'agriculture.

Face à cette pollution, la commune d'Amilly ne fait pas exception et la présence de pesticides a été détectée depuis une dizaine d'années au captage d'eau potable de la Chise, qui alimente l'agglomération montargoise.

Mesure prise alors: traiter l'eau puisée pour la rendre propre à la consommation à l'aide d'une unité de traitement installée en 2002.

Équipée de quatre filtres à charbon actif, cette unité retient les pesticides de l'eau que nous consommons, mais la nappe reste polluée. Chaque année, les filtres sont changés. Cette opération a un coût, payé par le contribuable.

Depuis 2013, le service des Espaces Verts de la Ville n'a plus recours aux produits chimiques pour éliminer les mauvaises herbes.

Il n'est pas question de les laisser envahir nos trottoirs pour autant car elles les dégradent, qu'ils soient bitumés ou gravillonnés.

Leur réfection est là encore, à la charge du citoyen. Désherber constitue la solution la plus efficace pour entretenir les trottoirs.

Devant l'ampleur de la tâche, chaque habitant doit participer à son niveau, en appliquant des gestes simples.





Prendre part à cette action est à la portée de tous, y compris des Amillois qui n'ont pas la main verte. Voici quelques conseils :

Si votre trottoir est bitumé, il existe plusieurs solutions :

- les balayages mécaniques réguliers,
- le désherbage thermique, à vapeur, ou par le déversement d'eau chaude de cuisson sur les herbes récalcitrantes,
- le désherbage manuel.

• Si votre trottoir est sablé ou gravillonné :

- le désherbage manuel,
- le désherbage thermique, à vapeur, ou par le déversement d'eaux chaudes de cuisson.

• Si votre trottoir est enherbé, avec un fossé :

- Il faut maintenir en herbe, donc un simple fauchage suffit. Pour éviter l'érosion, ne pas mettre le sol à nu.

• Si votre trottoir est enherbé :

- une simple tonte est nécessaire.





Je veux désherber mon trottoir sans pesticides. Comment faire?





Madame, Monsieur,

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités est totalement interdite. La mairie d' Amilly a pris de l'avance : depuis 2013, les agents des Espaces verts désherbent sans recourir aux pesticides. L'expérience a montré que les solutions les plus efficaces et respectueuses de l'environnement sont le rotofile et l'arrachage manuel.

Ces techniques demandent du temps et à l'heure actuelle, l'équipe municipale est en mesure d'effectuer un passage par mois sur les trottoirs. C'est bien, mais insuffisant pour préserver le cadre de vie propre qui rend notre commune agréable à vivre.

Je fais appel à votre civisme pour aider la mairie d'Amilly à entretenir la portion de trottoir qui longe votre habitation. Je vous encourage à emprunter des méthodes non chimiques car protéger la nature, la biodiversité et garantir une eau de qualité est l'affaire de tous et relève de la responsabilité de chacun. Il faut s'y habituer dès à présent car en 2019, les particuliers n'auront plus la possibilité d'employer des produits phytosanitaires. Pour vous guider, vous trouverez sur cette plaquette conseils et astuces afin de désherber sans pesticides.

Pour information, une mairie a la capacité de prendre un arrêté dans le but d'obliger les riverains à entretenir les trottoirs sous peine de sanctions. Amilly n'a pas pris de décision en ce sens mais s'en remet à votre conscience citoyenne.

Nous avons tous notre rôle à jouer.

Avec mes remerciements, je vous prie de recevoir l'expression de mes cordiales salutations.

Gérard Dupaty, maire d'Amilly



